

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



UN LIBRARY



Distr.
LIMITEE
A/C.5/35/L.28/Rev.1
6 décembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 91 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Création d'un Groupe des systèmes d'information au Département des
affaires économiques et sociales internationales

Canada, Mauritanie, Somalie et Suède : projet de décision

L'Assemblée générale

Décide que les traitements et dépenses communes de personnel des effectifs de base du Système d'information pour le développement du Groupe des systèmes d'information, soit deux administrateurs (un P-4 et un P-2) et deux agents des services généraux (un G-5 et un G-3), seront financés temporairement à l'aide du budget ordinaire de 1981; que les dépenses d'exploitation et d'entretien seront financées à la fois par les fonds prévus pour le financement des dépenses d'appui à des activités extra-budgétaires et par des contributions volontaires; que le Système sera soumis à une évaluation externe continue et qu'un rapport à ce sujet sera distribué aux délégations en temps opportun pour permettre à l'Assemblée de se prononcer, lors de sa trente-sixième session, sur le maintien éventuel et les méthodes de financement du Groupe des systèmes d'information.